

L'AUTOTRADUCTION
EN TROIS MOTS :
bi-lingue,
bi-textuelle,
griffée

RAINIER GRUTMAN
Université d'Ottawa, Canada

Il y a un quart de siècle, quand on m'a demandé de défricher la *terra* alors largement *incognita* de l'autotraduction pour un article d'encyclopédie, je l'avais définie comme « l'acte de traduire ses propres écrits ou le résultat d'une telle entreprise¹ », voulant par là insister sur la double dimension de processus et de produit. Aujourd'hui encore, je mettrais en avant ces deux aspects et décrirais l'autotraduction comme un processus « bi-lingue » (c'est-à-dire faisant intervenir deux langues, de diverses manières et à divers degrés, sans forcément atteindre un équilibre) de lecture et interprétation, de paraphrase et de reformulation, de relecture et de révision de leur œuvre dans lequel s'engagent certains auteurs dans le but de produire une version équivalente dans une autre langue. Il en résulte le plus souvent un texte double, des « œuvres jumelles » (pour reprendre la métaphore de la gémellité, d'abord employée par Erika Ostrovsky² à propos de Beckett) mais nullement « indivisibles », car appelées à mener une vie autonome chacune de leur côté. Beckett, par exemple, n'a pas été publié de son vivant dans des éditions bilingues anglais-français et a connu une réception très différente dans le monde francophone et le monde anglo-saxon. C'est pourquoi je préfère parler de « bi-textualité » (ce qui a en plus l'avantage de mettre l'accent sur le

1 “the act of translating one's own writings or the result of such an undertaking” (« Auto-translation », dans Mona Baker (dir.), *Routledge Encyclopedia of Translation Studies*, Londres-New York, Routledge, 1998, p. 17-20, cit. p.17).

2 Voir son beau texte, « Le Silence de Babel », dans le *Cahier de l'Herne* consacré à Beckett en 1976, rééd. Paris, Le Livre de poche (coll. biblio-essais), 1985, p. 190-200, cit. p. 190.

rapport « intertextuel » entre les deux versions). Nous verrons enfin, troisième caractéristique, pourquoi et en quoi l'autotraduction peut être dite « griffée ».

1. Bi-lingue

Comme elle fait appel à l'écriture en deux langues, l'autotraduction peut d'abord être vue sous l'angle du bilinguisme littéraire. Mais elle a ceci de particulier qu'elle débouche sur deux textes jumeaux, fait plutôt rare, même chez les écrivains (nombreux) qui sont actifs en deux langues.

Chez ces derniers, on constate souvent une sorte de division du travail discursif. Tantôt, ils parlent plusieurs langues mais écrivent en une seule (cas à vrai dire le plus fréquent), tantôt, chaque langue écrite est assignée à un domaine. Laissons de côté les exemples où la ligne de partage sépare la création esthétique (poésie, roman, théâtre) de l'écriture à visée communicative (prose d'idées, essais scientifiques, journalisme), parce qu'ils ne relèvent plus du bilinguisme strictement *littéraire* depuis que la Littérature d'imagination s'est détachée de l'ensemble des Belles-Lettres, depuis que les « écrivains » (Barthes³) ne sont plus considérés – à tort ou à raison – comme des « écrivains ». Parfois, la frontière linguistique correspond à une frontière interne au système littéraire, celle entre les genres par exemple. Il n'est ainsi pas rare de voir tel écrivain revenir à la plus spontanée (première, « maternelle ») de ses langues dans des pièces de théâtre, en raison de la performance orale et du contact plus direct avec le public. D'autres auteurs bilingues pratiquent les mêmes genres dans les deux langues, bien sûr, sans différenciation en fonction du genre. Mais ils ne publient pas deux fois (à peu près) le même texte dans leurs deux langues, comme le font les autotraducteurs.

S'il fallait se représenter les différentes manifestations du bilinguisme en littérature comme une série de cercles concentriques, on

3 « L'écrivain participe du prêtre, l'écrivain du clerc ; la parole de l'un est un acte intransitif [...], la parole de l'autre est une activité. » (Roland Barthes, « Écrivains et écrivains », dans id., *Essais critiques*, Paris, Seuil, « Points », 1964, p. 147-154, cit. p. 152).

trouverait, sur le cercle le plus à l'extérieur, les auteurs qui mènent une vie bilingue mais une carrière unilingue, et sur le cercle le plus central, ceux qui non seulement écrivent en deux langues, mais traduisent leurs œuvres de l'une à l'autre (parfois même dans les deux directions). L'autotraduction, en d'autres mots, apparaît comme la plus bilingue des multiples formes de bilinguisme d'écriture.

Cela dit, cette écriture entretient un rapport étroit avec la traduction⁴, dont on ne saurait faire abstraction à mon avis. La création d'une version « équivalente » ne se fait pas *ex nihilo* mais à partir d'un texte de départ (le fameux « texte source »). Il peut s'agir d'une première version achevée ou même publiée (dans le cas des autotraductions que j'ai proposé d'appeler « consécutives » et « différées »), ou d'une ébauche partielle, qui permet alors de continuer sur la lancée dans l'autre langue une fois finie l'étape d'autotraduction « simultanée⁵ », quitte à faire la navette entre les deux langues en faisant alterner traduction et écriture, procédé particulier certes mais auquel ont abouti plusieurs auteurs qui avaient pris l'habitude de traduire leurs textes.

2. Bi-textuelle

Ce travail débouche sur deux textes distincts mais sans pour autant être radicalement différents, rédigés chacun dans sa langue, occupant chacun son espace. Car, comme la plupart des traductions, les autotraductions paraissent séparément, soit sous forme de volumes individuels, soit sous forme de textes individuels (dans des magazines, revues, recueils de poésie, etc.). Les autotraductions *in absentia* (où les deux versions font l'objet de publications séparées, parfois chez des éditeurs différents, parfois chez un même éditeur)

4 En se rappelant la définition de Michel Ballard de la traduction comme « activité de paraphrase synonymique interlinguistique dont la base est un texte, matière à interprétation, et dont l'objet est la reconstitution, donc l'écriture d'un texte équivalent pour un public d'une autre culture. » (« À propos des procédés de traduction », *Palimpsestes*, hors série, 2006, p. 113-130 ; en ligne: <http://palimpsestes.revues.org/386>).

5 Pour une explication de cette terminologie, voir mon texte « Manuscrits, traduction et autotraduction », dans Chiara Montini (dir.), *Traduire. Genèse du Choix*, Paris, Éditions des Archives contemporaines, 2016, p. 115-128.

l'emportent, et de loin, sur les autotraductions *in praesentia* dans des livres qui abritent les deux versions sous une même couverture (comme c'est le cas des éditions bilingues qu'affectionnent les éditeurs en France pour les recueils de poésie en « langues régionales »).

L'existence de deux textes fait de l'autotraduction un produit « bi-textuel » en plus d'être un processus « bi-lingue », faisant appel à deux langues. Cette deuxième caractéristique n'est pas sans incidences sur la réception des autotraductions. Leurs lecteurs (si tant est qu'ils soient conscients de lire un texte qui a son pendant dans une autre langue, ce que le paratexte n'affiche pas toujours) n'iront pas relire la même œuvre dans son autre version linguistique. mais s'en tiennent normalement à un seul texte, dans la mesure même où ils l'estiment être l'équivalent de l'autre. Ils sont en cela bien plus raisonnables que vous et moi, qui allons comparer les deux textes en vue de trouver le point de fuite de leurs lignes apparemment parallèles, lisant ainsi deux fois ce qui a été écrit deux fois... Peu importe d'ailleurs que leur intuition soit bonne ou non, qu'elle soit confirmée ou infirmée par notre confrontation des deux textes. C'est là une autre question, qui vaut autant pour les traductions allographes que pour les traductions autographes. Car le *proton pseudos* de toute traduction, son « mensonge premier », est de produire un effet d'équivalence en faisant oublier son caractère dérivé, traduit. Comme l'a notamment noté Lawrence Venuti⁶, les traducteurs essaient de plus en plus de rendre leur travail « invisible » et fournissant des traductions « lisibles ». L'effet de « transparence » ainsi produit masque toutefois l'illusion propre au texte traduit, qui semble à la limite non traduit tant il paraît « naturel ».

3. Griffée

Contrairement aux traducteurs cependant, discrets travailleurs de l'ombre, les autotraducteurs revendiquent leur statut d'auteur, y compris dans leurs versions secondes, pour lesquelles ils refusent tout statut secondaire mais dont ils soulignent le caractère « au-

6 *The Translator's Invisibility. A History of Translation*, Londres-New York, Routledge, 1995, p. 5.

thentique » en y apposant leur « griffe » de « créateur ». L'effet de signature est particulièrement puissant en littérature du fait de l'autorité liée à l'auctorialité depuis au moins l'époque romantique. Comme la griffe du couturier, la signature de l'auteur donne un air d'exclusivité. Elle permet de restaurer en partie « l'aura » (Walter Benjamin) de l'œuvre reproduite ou, plus exactement, de créer l'illusion d'une telle restauration – même si un livre signé (fût-il un exemplaire dédicacé) ne sera jamais aussi unique qu'un tableau signé du peintre, par exemple. On a pu décrire la signature en des termes plus anthropologiques comme un « miracle » d'une « efficacité quasi-magique⁷ ». Aux yeux de Pierre Bourdieu, elle représente « le pouvoir, reconnu à certains, de mobiliser l'énergie symbolique produite par le fonctionnement de tout le champ, c'est-à-dire la foi dans le jeu et ses enjeux que produit le jeu lui-même. » Dans la sphère littéraire, ce régime de l'illusion fonctionne pleinement, de sorte que l'autotraduction « griffée », indépendamment de sa réalité textuelle (traduction ou réécriture) telle que pourrait la révéler une analyse tant soit peu serrée⁸, risque de toujours être lue différemment parce qu'investie du « pouvoir du magicien, » que Bourdieu décrivait encore comme « une imposture bien fondée, un abus de pouvoir légitime, collectivement méconnu, donc reconnu. »

7 Pierre Bourdieu, « La production de la croyance : contribution à une économie des biens symboliques », *Actes de la recherche en sciences sociales* 13 (1977), p. 3-43. Toutes les citations proviennent de la p. 9.

8 Une telle analyse contrastive irait cependant à l'encontre de la réception bifurquée programmée par le caractère « bi-textuel » de l'autotraduction.
